

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 30 novembre 2018	N° 2018-722

Convocation du 23 novembre 2018

Aujourd'hui vendredi 30 novembre 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Bernard JUNCA, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOLET
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas BRUGERE
M. Michel VERNEJOU à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
Mme Maribel BERNARD à M. Stéphan DELAUX
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
Mme Michèle FAORO à Mme Josiane ZAMBON
Mme Magali FRONZES à Mme Gladys THIEBAULT
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Cécile BARRIERE
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à Mme Marie RECALDE
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Zeineb LOUNICI
M. Michel POIGNONEC à Mme Arielle PIAZZA
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON
M. Alain SILVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel LABARDIN à M. Patrick BOBET jusqu'à 10h00
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN jusqu'à 11h13
M. Jean TOUZEAU à M. Jean-Pierre TURON à partir 11h15
M. André KISS à Mme Christine BOST à partir 11h30
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART à 11h00
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Pierre HURMIC jusqu'à 11h30
M. Alain CAZABONNE à M. Didier CAZABONNE jusqu'à 10h45
Mme Solène CHAZAL à Mme Anne BREZILLON à partir de 11h45
M. Jean-Louis DAVID à M. Benoit RAUTUREAU à partir de 10h30
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h00
M. Philippe FRAILE-MARTIN à M. Daniel HICKEL jusqu'à 11h20
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Jacques BONNIN à partir 11h20
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL partir de 11h35
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 11h30
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 30 novembre 2018	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du foncier	N° 2018-722

LORMONT- Avenue John Fitzgerald Kennedy, allée René Cassagne - Cession d'un terrain d'environ 4390 m² - Décision- Autorisation

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A Lormont, non loin de la rocade bordelaise et à la croisée de l'avenue John Fitzgerald Kennedy et de l'allée René Cassagne, Bordeaux Métropole est propriétaire depuis 2014 d'un ensemble de parcelles composant un terrain de plus de 9 000 m².

L'acquéreur souhaite donc se rendre propriétaire d'une emprise d'environ 4 390 m², à prendre ou à détacher des parcelles cadastrées, section AO numéros 183, 216, 231, 402, 403, 407, 408, et 409 à Lormont en vue de construire une concession automobile destinée à relocaliser celle située actuellement quai de Brienne à Bordeaux impactée de façon significative par les projets d'Euratlantique et la réalisation du nouveau pont Jean-Jacques Bosc.

La mairie de Lormont a délivré en septembre dernier le permis de construire de cet équipement, qui reste à purger.

Au terme des négociations, la cession de l'emprise concernée, s'effectuerait au prix unitaire de 126 euros par m², montant incluant la marge d'appréciation (à la baisse) de 10% selon l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat en date du 28 juin 2018.

En regard de la surface à céder la vente s'établirait à 553 140 euros HT, TVA en sus selon la réglementation en vigueur à la date de réitération par acte authentique.

Sur le terrain vendu, sera instauré une servitude définitive d'une contenance d'environ 495 m², permettant l'entretien des canalisations souterraines, au bénéfice de la métropole et/ou ses délégataires.

Afin de concrétiser cette transaction l'acquéreur a fait connaître par lettre du 17 août 2018 son accord sous les conditions suspensives d'un permis de construire purgé de tous les recours et l'obtention du financement de cette opération sachant qu'une convention de vente est en cours de signature par l'opérateur.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L-5211-37,

VU l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) n°2018-33249V3494 du 24 octobre 2018,

VU l'arrêté du permis de construire N° 3324918 X 0013 du 10 septembre 2018,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les intérêts métropolitains, de céder à l'opérateur un terrain nu de 4 390 m², pour lui permettre de relocaliser une concession automobile sont conformes aux objectifs de développement économique, commercial et de maintien de l'activité sur le territoire,

DECIDE

Article 1 : de céder à la Société civile immobilière (SCI) Porte de Bordeaux, dont le siège social est situé 55, boulevard Jacques Chaban-Delmas à Bruges (33520) ou à toute autre personne physique ou morale pouvant se substituer à elle pour la réalisation de l'opération de construction ci-dessus présentée, une emprise de terrain nu, en l'état, d'une contenance d'environ 4 390 m², à détacher ou à prendre des parcelles actuellement cadastrées section AO, numéros 183, 216, 231, 402, 403, 407, 408 et 409 à Lormont, boulevard du Président John Fitzgerald Kennedy,

Article 2 : d'autoriser la cession pour la surface considérée (4 390 m²) au prix HT de 553 140 euros, TVA en sus selon la réglementation en vigueur à la date de réitération par acte authentique,

Article 3 : d'instaurer sur l'emprise cédée une servitude définitive d'environ 495 m² au profit de la Métropole (ou ses délégataires) aux fins d'entretien des réseaux souterrains d'eaux usées et pluviales,

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte et tous autres documents afférents à cette transaction,

Article 5 : d'imputer la recette provenant de cette cession au chapitre 77, compte 775, fonction 515 du budget principal de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 novembre 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 4 DÉCEMBRE 2018	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Jacques MANGON
PUBLIÉ LE : 4 DÉCEMBRE 2018	